

PLATEFORME D'ÉCHANGES ET D'INITIATIVES PRISES PAR LES VILLES MOBILISONS NOUS POUR AIDER NOS COMMERÇANTS

LES ACTIONS DE LA VILLE DE BAYONNE :

UNE NOUVELLE OFFRE ALIMENTAIRE

- **Les Halles restent ouvertes**

La Ville a obtenu, à la demande du maire, une dérogation préfectorale. Le marché couvert alimentaire des Halles est ouvert tous les jours de 8h à 13h30.

Les commerçants des Halles proposent également d'assurer des commandes à distance et les livraisons correspondantes. La livraison à domicile est gratuite pour les Bayonnais, le coût étant offert par les commerçants et la Ville. Le paiement peut s'effectuer par chèque remis au livreur qui sera l'intermédiaire avec le commerçant.

Un accueil sous haute sécurité

Les conditions d'accueil du public aux Halles, mises en œuvre depuis le 19 mars, permettent de respecter les règles de distanciation sociale exigées par l'État et notamment un effectif limité à 30 personnes, contrôlé par des agents de sécurité. Les entrées et sorties sont restreintes, notamment à une seule personne par foyer. Un sens de circulation unique a été instauré. Les consignes sont données aux clients et aux commerçants de façon à ce que seuls ces derniers puissent toucher les produits.

- **Les producteurs fermiers place des Basques**

La Ville a donné une suite favorable à la proposition de l'Association des Producteurs fermiers du Pays Basque.

Les producteurs paysans basques proposent une offre de viandes, - bœuf, porc Kintoa, agneau, poulet, canard... -, de fromages, de produits laitiers et d'œufs via la plateforme Internet lekukoa.com. La distribution des commandes s'organise sur la place des Basques le jeudi de 11h à 12h pour 23 producteurs et le samedi de 12h à 13h pour 31 producteurs. Les commandes sont réalisées auprès de chaque producteur. Les paiements sont uniquement autorisés par chèque ou par virement bancaire.

- **Les maraîchers locaux en direct**

La Ville a organisé la vente des productions des maraîchers locaux en ville.

Des commandes se font via un accueil téléphonique dédié et géré par la Ville. Ce nouveau service, ouvert depuis le 30 mars, est accessible du lundi au vendredi de 9h à 12h. Les livraisons ont commencé dès le 1er avril. Chaque maraîcher peut proposer cinq types de paniers avec un assortiment de produits de saison : fraises, asperges, légumes variés, œufs bio... Pour faciliter la gestion, les prix sont arrondis.

Trois sites de distribution

Chaque producteur organise la distribution de ses propres commandes et leur encaissement en trois lieux différents : place de la République-square Gambetta le mardi matin ; place des Gascons le mercredi matin, place des Basques le samedi matin. Les horaires sont précisés pour chaque maraîcher au moment de la commande. Aucune vente sur place n'est autorisée sans réservation préalable.

BAYONNE PRATIQUE

- **La carte interactive des commerces en activité**

Pour faciliter le quotidien des Bayonnais et soutenir commerçants et artisans, la Ville a mis en ligne une carte interactive des commerces et services ouverts.

La Ville et l'Office de commerce et de l'artisanat (ODCA) ont mis en ligne sur le site internet bayonne.fr une carte interactive. Pharmacies, boulangeries, commerces alimentaires, buralistes... elle permet d'identifier, par catégorie, les commerces et les services encore en activité ou ayant modifié celle-ci. En un clic, l'utilisateur accède à toute l'information pratique sur chaque commerce : adresse, téléphone, courriel, site internet et réseaux sociaux.

Une mise à jour quotidienne

La Ville et l'ODCA invitent les commerçants et les artisans qui ne l'auraient pas encore fait à renvoyer le formulaire qui leur a été adressé par courriel, ou à le remplir directement sur le site bayonne.fr afin que les habitants puissent les retrouver rapidement sur la carte. Ces informations sont mises à jour quotidiennement.

> bayonne.fr

- **Bayonne soutient le commerce de proximité**

La Ville de Bayonne et son Office de commerce et de l'artisanat (ODCA) soutiennent les commerces fermés ou qui adaptent leur offre face à la pandémie en les incitant à s'inscrire sur la plateforme : soutien-commerçants-artisans.fr

Sélectionnée après une étude des différentes plateformes de soutien aux commerces, cette plateforme propose aux clients une vente anticipée de produits sous forme de bons d'achat, payables aujourd'hui et utilisables dès la réouverture des établissements, jusqu'à la fin de l'année 2020.

Elle représente un moyen supplémentaire pour soutenir les commerces de proximité, les aider dans leur besoin en trésorerie et inciter la clientèle à revenir rapidement fréquenter le centre-ville. Cette plateforme, créée le 23 mars dernier par la société Petits Commerces comptait, après un mois d'existence, 6 000 commerces inscrits, 1,5 million d'€ de vente de bons d'achat et 30 000 commandes.

Trente-cinq commerçants bayonnais se sont inscrits en 10 jours dans l'espace dédié à Bayonne

> soutien-commerçants-artisans.fr